

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre février à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vendredi 10 février 2023, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.  
Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents : 10 : ARLOT Serge, BOCQUERAZ Andrée, BOCQUERAZ Nathalie, FAURE Nicole, FIAT Julien, FIAT Béatrice, GALL Philippe, GARDEN Noël, GUINARD Gilles, Christophe PROUVOST**

**Représenté : 1 : RUET Christophe par FIAT Julien**

**Votants : 11**

**BOCQUERAZ Andrée a été élue secrétaire de séance.**

**Délibération n°20230224-03 : DEMANDES DE SUBVENTION DES ASSOCIATIONS**

Madame le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subvention reçues pour l'exercice 2023.

Association	Objet	Montant demandé	Montant accordé
Les Poilus de l'Oisans	Fonctionnement 2023	-€	200.00€
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Fonctionnement 2023	-€	400.00€
Maquis de l'Oisans	Fonctionnement 2023	-€	300.00€
<b>TOTAL</b>			<b>900.00€</b>

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,  
DECIDE de retenir les montants de subventions présentés ci-dessus.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,  
Nicole FAURE**

